

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 45 (1974)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLV^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 10 Octobre 1974

SOMMAIRE

Protection de la nature, par M. Pol Donis (231) — Qualité biologique des cours d'eau d'Ajoie et du Clos-du-Doubs, par M. J.-Cl. Bouvier (232) — Haies, bosquets, agriculture et équilibre écologique, par M. H. Treu (237) — Haies et protection des oiseaux, par M. Fr. Benoit (243) — La chouette chevêche en Ajoie, par M. Michel Juillard (245) — Chronique économique (254).

Protection de la nature

La Commission pour la protection de la nature de l'ADIJ a pour tâche de protéger et de sauvegarder les beautés naturelles, les sites, la flore et la faune de nos régions.

Un des effets, et non le moindre, de l'année européenne de la conservation de la nature fut la révélation, pour un très large public, auparavant mal informé, de l'existence et de la nécessité des réserves naturelles. Beaucoup de gens s'interrogent et s'étonnent que ces derniers refuges de la nature sauvage aient pu survivre aux emprises de plus en plus fortes de l'ère technique, surtout dans un pays aussi industrialisé que le nôtre. Or, la seule création de sanctuaires naturels plus ou moins bien contrôlés ne saurait annihiler toutes les nuisances de la vie moderne que pour une part très infime.

*En conséquence, il est évident que, pour atteindre le but fixé, notre activité doit s'intégrer aussi parfaitement et complé-
mentairement que possible dans le pro-*

gramme d'action des diverses commissions de notre association. Si nous pouvons comprendre le nécessaire développement économique de la société, nous demandons qu'il ne s'organise pas au détriment de la qualité de la vie. Aujourd'hui, il semble que la croissance engendre la pollution qui conduit à l'épuration... Je crois, pour ma part, qu'il faudra continuer à augmenter les rendements pour vaincre la faim du monde, tout en maîtrisant les techniques de production et de distribution.

Aussi, à longue échéance, nous aurons toujours plus à nous intéresser au difficile problème de l'aménagement du territoire : nous collaborons déjà étroitement à l'élaboration du plan directeur des sites.

Quant à l'action immédiate ou à court terme, nous restons aux services des communes, des corporations de droit public, des sociétés diverses de protection de la nature, de toute personne intéressée.